

## SECTION DU PUY DE DOME

### Déclaration liminaire au CTL du 16 juin 2015

Monsieur le Président,

Vous nous réunissez pour nous exposer les conséquences de la réforme de l'administration territoriale de l'Etat sur l'organisation des DRFIP du Rhône et du Puy de Dôme.

L'Etat peaufine sa carte des régions fusionnées. On voit assez nettement que le bassin des nouvelles grandes régions sera le niveau essentiel de l'organisation de l'Etat. Ceci est également en lien avec le mouvement de concentration des structures qui permet plus facilement les suppressions d'emplois, exercice dans lequel Bercy devrait ravir la place de «premier contributeur» à la Défense.

Au passage, il abandonne à leur sort des collectivités territoriales plus ou moins armées. Cette vision devrait également renforcer le rôle du préfet de région, qui pourrait devenir le puissant patron des services de l'Etat en région.

Tout ceci se déroule dans un contexte d'austérité où les suppressions d'emplois pèsent lourdement sur les conditions de travail sans la moindre contre partie pour les agents.

Monsieur le Président, ne nous leurrez pas, derrière cet affichage ambitieux ce sont une nouvelle fois les agents qui feront les frais de ces réorganisations avec à la clé des suppressions d'emplois et des agents perdant leur emploi.

Un autre sujet qui fâche et qui est une nouvelle marque d'un profond mépris pour les fonctionnaires de la DGFIP, est la **Rémunération**. La Ministre de la fonction publique a confirmé le gel de la valeur point d'indice en 2015 et ce au minimum jusqu'en 2017. Cette annonce fait suite à la suppression indemnité exceptionnelle CSG. Elle s'ajoute au gel de la valeur du point ACF et à la chute brutale (et illégitime au vu de la hausse des qualifications des agents) du nombre de promotions internes.

Le Ministre des finances a annoncé une prime de 100 euros pour les agents du Ministère en 2015. Quoiqu'il en dise, c'est un recul par rapport à la situation antérieure puisqu'une large majorité des agents percevaient entre 120 et 150 euros. Il a en outre confirmé le renvoi dans les directions des discussions sur l'utilisation du budget précédemment consacré à la prime d'intéressement collectif. Nous confirmons ici la demande exprimée par les syndicats de la DGFIP lors du groupe de travail du 6 mai dernier d'utiliser ce budget pour envoyer un signe à tous les agents des finances publiques sous la forme d'une revalorisation du régime indemnitaire claire, équitable, stable et durable.

**Les représentants de Solidaires ne baisseront jamais les bras et marquent leur détermination :**

- Pour la défense du service public et de leurs missions.
- A l'arrêt des suppressions d'emplois et de la réduction de leurs moyens de fonctionnement quotidiens.
- Pour une forte augmentation de leur rémunération afin d'améliorer leur pouvoir d'achat et combattre la politique de régression orchestrée en matière de promotion.
- Pour l'amélioration de leurs conditions de travail !